

Image not found or type unknown



Mise en demeure épargne salariale

Par **famillebernard**, le **18/09/2010** à **15:16**

Bonjour,rrnrje voudrais savoir si il y avait des recours. Je vous explique. rnrnAu mois de juillet CA TITRE (épargne salariale) verse à mon mari un somme de 8000€ qui aurait eu droit avec tous les justificatifs donnés a cette administration. Hors hier, il nous rappelle comme quoi il on fusionné deux personne qui porte le meme nom et qui travail dans l meme boite et maintenant, il nous réclame le montant perçu à tort 7500€ que nous n'avons plus car on a emménagé donc on a acheté frigo etc....